



FÉDÉRATION GÉNÉRALE FORCE OUVRIÈRE
CONSTRUCTION - Secteur Papier Carton

Syndicat FORCE OUVRIÈRE UPM Stracel

Communiqué de Presse

Ce jeudi 3 janvier 2013 marquera la fin d'une époque pour Stracel, la papeterie du groupe UPM de Strasbourg. Démarré en 1937, la vie de ce site industrielle a été marquée par de nombreux soubresauts tout au long de ses 76 années d'existence.

Suite à l'annonce par le groupe UPM, le 31 août 2011, de la vente (ou de la fermeture de son usine Strasbourgeoise), les salariés et leurs représentants se sont mis en ordre de bataille pour combattre une éventuelle fermeture mais ont continué à maintenir l'activité pour donner une chance à un plan de reprise.

Le 3 juillet 2012, UPM a annoncé avoir trouvé un groupement de deux investisseurs prêt à reprendre l'usine (ses murs et ses machines). Mais cette annonce de rachat, passait aussi par un plan social qui verrait le licenciement des 250 salariés de l'usine. Ce groupement d'investisseurs s'engageait aussi à reprendre 130 des 250 salariés licenciés.

Suite à cette annonce, un bras de fer s'est engagé entre les salariés, leurs représentants et le groupe UPM pour obtenir les meilleures conditions possibles de départ. Après quatre mois de discussions et de négociations, émaillés de manifestations et de grèves, nous arrivons donc, aujourd'hui au bout du chemin. Le groupe Finlandais UPM a montré tout au long de ces dernières semaines qu'il était loin de la responsabilité sociétale prônée dans les pays nordiques.

En effet, dans les avis rendus par le Comité Central d'Entreprise d'UPM et le Comité d'Etablissement de Stracel, la motivation économique de la vente du site de Stracel n'a pas été démontrée. Le groupe UPM a décidé de se séparer de l'usine de Stracel pour des raisons de rentabilité pas assez importante.

Concernant le projet de revente des actifs à un groupement de Cartonniers, les représentants du personnel d'UPM France et de Stracel approuve la démarche et espère que le projet permettant de recréer 130 postes sur le site aboutira rapidement.

Concernant la période ayant commencé depuis l'annonce du désengagement d'UPM en septembre 2011, le Comité Central d'Entreprise d'UPM, le Comité d'Etablissement de Stracel et le CHSCT de Stracel n'ont pu que constater les dégâts humains occasionnés par la forte incertitude liée à une annonce de fermeture de site.

Enfin, suite à l'information positive de l'Union Européenne, le 20 décembre 2012, sur le subventionnement à hauteur de 170 Millions d'euros du projet de construction d'une unité de Biocarburant à côté du site de Stracel, nous appelons les pouvoirs publics (collectivités locales, régionales et nationales) de tous bords à tout faire pour que cet investissement, qui aurait un impact non négligeable pour l'emploi et la filière bois de la région, se concrétise rapidement avec ou sans UPM.

Le Syndicat FO Stracel
4, rue Charles Friedel
BP 79 - 67016 Strasbourg Cedex
06.72.68.11.25
fostracel@gmail.com

Syndicat FO Stracel
4, rue Charles Friedel
BP 79 - 67016 Strasbourg Cedex
06.72.68.11.25
fostracel@gmail.com
